

# ABC DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## ARBRE DE NOËL

**Cueillette porte-à-porte les jeudis 5 et 12 janvier 2012  
jeudis 3 et 10 janvier 2013.**

Déposez l'arbre la veille de la collecte, en bordure de votre terrain, le tronc en direction de la rue. Retirez les décorations. En dehors de ces jours de collectes, apportez-le au site de dépôt. (voir page 9)



## BRANCHES

**Cueillette porte-à-porte tous les jeudis  
des mois de mai, juin, septembre et octobre.**

Petites quantités seulement (équivalent d'une boîte de camionnette). Déposez les branches la veille et placez-les en parallèle avec la rue. En dehors de ces périodes, apportez-les au site de dépôt. (voir page 9)



## BARDEAU D'ASPHALTE

**Apportez le bardeau à un dépotoir public,  
c'est le seul endroit où il est accepté. À vos frais.**

Coordonnées des dépotoirs publics:

- Intersan Sainte-Sophie: 1-800 267-1251
- BFI Terrebonne: 450 474-2423



## BATTERIE D'AUTOMOBILE

**Apportez-la au garage municipal.**

Les batteries d'automobile sont acceptées seulement durant les heures d'ouverture du garage municipal ou du site de dépôt. (voir page 9)

**Aucuns frais.**

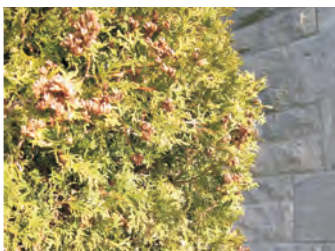


## CARTON (surplus de)

**Apportez les grands cartons au garage municipal.**

Les surplus de carton sont acceptés seulement durant les heures d'ouverture du garage municipal ou du site de dépôt. (voir page 9)

**Aucuns frais.**



## CÈDRE

**Cueillette porte-à-porte par Arbressence inc.  
Inscription préalable au 450 434-7512.**

Laissez vos coordonnées à la compagnie Arbressence qui ira recueillir vos retilles de cèdre à domicile. **Aucuns frais.**



## CELLULAIRE, PILE ET CARTOUCHE D'ENCRE

**Apportez-les à des édifices municipaux.**

Ces articles sont remis à des organismes qui les recyclent.

# ABC DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## FERRAILLE, MÉTAL ET ÉLECTROMÉNAGERS



**Cueillette porte-à-porte tous les samedis.**  
Inscription préalable au 450 478-5113.

### Ferraille et métal

Réservoir d'eau chaude, sommier, contour de piscine, vélo, barbecue, module de jeux, poêle à bois, jante et toute autre ferraille.

### Électroménagers

Réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, humidificateur, climatiseur, laveuse et sècheuse, four à micro-ondes et congélateur.



## GAZON, RÉSIDUS VERTS ET FEUILLES D'AUTOMNE

**Cueillette porte-à-porte tous les jeudis du 3 mai au 8 novembre.**

Gazon, chaume, résidus de fleurs, de plantes, résidus de jardin et de tourbe.

Déposez-les en bordure de votre terrain dans des sacs en polythène ou en vrac, dans une poubelle .



## LAMPE FLUOCOMPACTE

**Apportez-la au site de dépôt des matériaux au garage municipal.**

Un conteneur spécifique est mis à la disposition des citoyens durant les heures d'ouverture du site de dépôt. (voir page 9)

**Aucuns frais.**



## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX SECS

**Cueillette porte-à-porte tous les jeudis de mai et d'octobre.**

Déposez vos matériaux la veille en bordure de votre terrain. En dehors de ces périodes, apportez-les au site de dépôt ou louez la remorque. (voir page 9)

Ces matériaux ne sont pas ramassés par les éboueurs.

### Matériaux de construction

Gypse, bois, plinthe, cadrage, porte, comptoir, isolant, planches, plancher, céramique, pré-lart, fenêtre, résidus de construction / rénovation et autres similaires.

### Matériaux secs

Brique, sable, bois et dérivés, pierre et autres similaires. Petites quantités seulement issues de travaux mineurs. Les matériaux déposés pêle-mêle ne sont pas ramassés.



## MATÉRIEL INFORMATIQUE

Disque dur, écran, clavier, portable et autres équipements similaires.

Ce matériel peut être remis à des organismes ou à des recycleurs spécialisés. Plusieurs détaillants informatiques (ex.: Bureau en Gros) acceptent le matériel désuet à leurs succursales.

# ABC DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## MATIÈRES RECYCLABLES

**Cueillette porte-à-porte à tous les deux mardis selon votre secteur de résidence.** (voir page 11)

Papier, carton, verre, métal et plastique.

**Modifications à l'horaire en 2012:** Les collectes prévues le 25 décembre 2012 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013 auront lieu les lendemains.

## ORDURES MÉNAGÈRES



**Collecte porte-à-porte le mercredi.**

- **une fois par semaine** jusqu'au 14 novembre 2012
- **une fois aux deux semaines** du 14 novembre 2012 au 10 avril 2013 (voir page 12)

### Matières acceptées

Idéalement, dans une poubelle, on devrait seulement retrouver les matières qu'on ne peut pas recycler, valoriser ou réutiliser.

### Matières refusées

Les rebuts qui font l'objet de collectes spéciales ou qui doivent être apportés à des sites spécifiques pour être éliminés de façon sécuritaire sont refusés par les éboueurs. Voici ces matières:

- gros rebuts encombrants (ramassés tous les premiers mercredis du mois)
- pneus
- électroménagers
- bardeau d'asphalte
- matières recyclables
- résidus domestiques dangereux et contenant de propane
- matériaux secs et de construction (gypse, plinthe, cadrage, porte, fenêtre, boiserie, comptoir, bois, planches et dérivés, etc.)



## PAPIERS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

**Apportez-les pour le service itinérant de déchiquetage**

le **samedi 9 juin 2012** de 8 h à 16 h

Stationnement du Centre sportif (130, rue des Saisons)

**Aucuns frais.**

## PEINTURE

**Apportez les résidus de peinture au site de dépôt du garage municipal.** (voir page 9)

### Résidus acceptés

Peinture, teinture, peinture aluminium ou à métal, vernis, époxy, laque, protecteur à bois ou à maçonnerie. **Aucuns frais.**

## PNEUS

**Apportez-les sans les jantes au site de dépôt du garage municipal.** (voir page 9)

Pneus acceptés: dimension maximale de jante 24,5 pouces.  
Pneus surdimensionnés refusés: tracteur, chargeur et autres.

Les pneus peuvent être rapportés sans frais chez un détaillant qui les vend.

**Aucuns frais.**

# ABC DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## PROPANE

Apportez la bombonne au site de dépôt du garage municipal. (voir page 9)

Les contenants de propane jusqu'à 45 kg (100 livres) sont acceptés.  
**Aucuns frais.**



## REBUTS ENCOMBRANTS

**Cueillette porte-à-porte tous les premiers mercredis du mois.**

Étagère, divan, fauteuil, chaise, table, bibliothèque, bureau, matelas, sommier, tapis (si coupé et roulé), lavabo, toilette, douche, porte de douche, bain, télévision et appareils électroniques, etc.

Ne démontez pas les meubles, car ils seront considérés comme un amas de bois, ce que les éboueurs refusent.

Ne font pas partie des rebuts encombrants:

- matériaux secs et de construction
- électroménagers
- branches
- autres gros rebuts faisant l'objet d'une collecte particulière



## RÉSIDUS DE TABLE

Transformez-les en compost!

Documentation disponible à la Bibliothèque publique de SADP et au [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca).



## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Collecte annuelle le **samedi 9 juin 2012** de 8 h à 16 h  
Stationnement du Centre sportif (130, rue des Saisons)

**Quels sont les résidus domestiques dangereux?**

Adhésif, ampoule fluocompacte, antigel, apprêt, batterie d'automobile, boules à mites, chlore, cire, colle, coulis divers, débouche-tuyau, décapant, dégivreur, diesel, diluant, engrais, essence, fertilisant, goudron, huile, insecticide, kérosène, lave-vitre, liquide d'allumage, lubrifiant, mastic, médicament, munition, nettoyeur, peinture, pile, poison, poli, produits pour piscine, protecteur à bois, résine, teinture, térébenthine, varsol, vernis.



## VÊTEMENTS, JOUETS ET JEUX, ARTICLES MÉNAGERS OU SPORTIFS, MOBILIER ET AUTRES

S'ils sont propres et fonctionnels, ces articles peuvent être offerts à des centres de dépannage.

- Ouvroir paroissial (sous-sol de l'église) 450 478-1525
- Comptoir Recyc-dons (246, 5<sup>e</sup> Avenue) 450 838-9954

Sinon, ils doivent être jetés avec les ordures ménagères.